



Lettre de mon avocat envoyée à mon ex belle fille revenue " Adresse inconnue "

Par **oscar24**, le **26/05/2021** à **21:51**

Bonjour , mon avocat a envoyé une lettre de conciliation à mon ex-belle fille afin que je puisse voir mes petits enfants , or cette lettre est revenue avec la mention " Inconnu à cette adresse " Donc mon ex belle fille a déménagé mais où ????? Personne ne sait où elle se trouve . Dois je régler les honoraires de mon avocat puisque cette lettre est nulle . Merci . Cordialement .
Jacomet

Par **youris**, le **27/05/2021** à **10:27**

bonjour,

vous devez payer votre avocat pour le travail fourni, ce n'est pas de sa faute si l'adresse que vous lui avez fournie, est erronée.

vous pouvez saisir le JAF pour demander un droit de visite de vos petits enfants.

votre fils doit connaître l'adresse de la mère de ses enfants.

salutations

Par **fabrice58**, le **27/05/2021** à **10:28**

L'avocat ayant effectué le travail pour lequel vous l'avez mandaté, il est normal de régler ses honoraires. Que la belle-fille ait déménagé n'est pas de son fait.

cordialement